

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 7 JUIN 2024

<b>DELIBERATION N°CP2024-06/4/21 DOSSIER N°6341</b>	<b>SUBVENTION 2024 AU COLLEGE JULES MAROUZEAU POUR LE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF RELAIS 23</b>
---	--

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Mary-Line GEOFFRE  
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN  
Marinette JOUANNETAUD à Thierry BOURGUIGNON  
Jean-Jacques LOZACH à Armelle MARTIN  
Guy MARSALÉIX à Hélène PILAT  
Isabelle PENICAUD à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Coordination des Collèges*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET : SUBVENTION 2024 AU COLLEGE JULES MAROUZEAU POUR LE  
FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF RELAIS 23**



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,  
VU la délibération en date du 30 juin 2014 du Conseil Général de la Creuse ;  
VU le budget de l'exercice,  
VU le rapport CP2024-06/4/21 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Décide d'allouer, au collègue Jules MAROUZEAU de GUÉRET, une subvention spécifique de **1 000 €** pour le fonctionnement 2024 du dispositif RELAIS 23, conformément aux dispositions prévues par convention tripartite signée le 30 juin 2014.

Dit que les crédits seront imputés au chapitre 011 article 657382 fonction 288 du budget départemental 2024.

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**